

Séance du 16 juin 2011

**Extrait du recueil des actes
du Conseil d'Administration
de l'UVHC**

Objet : Dispositif transitoire pour la mise en place des statuts du laboratoire de Mathématiques et leurs Applications de Valenciennes (LAMAV).

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni en salle du conseil de la Maison des services à l'étudiant du site du Mont-Houy de l'Université le 16 juin 2011 sur la convocation et sous la présidence de M. Mohamed OURAK, Président de l'Université,

La commission des statuts entendue;

Le quorum étant atteint,

M. le Président donne la parole à M. le Directeur Général des Services qui présente les mesures transitoires destinées à mettre en cohérence les statuts du LAMAV adoptés conformément aux statuts types des laboratoires, avec le contrat d'établissement

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE A L'UNANIMITE DES VOIX LES MESURES SUIVANTES :

- Le directeur en place à la date de l'entrée en vigueur des nouveaux statuts est maintenu dans ses fonctions jusqu'au terme du contrat d'établissement applicable à cette même date.
- Une élection des représentants des membres du laboratoire au conseil de laboratoire est organisée conformément aux nouveaux statuts.
Le mandat des membres ainsi élus court jusqu'au terme du contrat d'établissement applicable à la date de l'entrée en vigueur des nouveaux statuts.
- Lorsque le prochain contrat d'établissement sera conclu, une nouvelle élection est organisée conformément aux présents statuts. La durée des mandats des instances mentionnées ci-dessus est celle prévue par les présents statuts

Fait à Valenciennes, le 21 juin 2011

Le Président du Conseil d'Administration,



M. Mohamed OURAK

Date de publication : 18/07/2011